

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mil dis sept, le 19 Décembre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de DOEUIL SUR LE MIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LAROCHE Francis, Maire.

- Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 Décembre 2017
- Nombre de Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : M LAROCHE Francis, M. GRELIER Dany, Mme GRELIER Pierrette, M.TROUVAT Jacques, Mme CREMADES Laurence, M. BLAY Mathieu, M. COUTON Thierry, M. BLUSSEAU Denis,.

EXCUSE:

ABSENT : M. CLERCY Arnaud, M. BARBAUD Jean-Claude, Mme GRELIER Nadia,

M. BLAY Mathieu a été élu secrétaire

PROCES VERBAL DE LA DERNIERE REUNION :

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion du 14 Novembre 2017, le Conseil Municipal, à l'unanimité l'approuve et signe le registre.

1 – COMPOSITION DU GROUPE D'ACTEUR POUR L'INVENTAIRE « ZONE HUMIDE » :

Ci-dessous la composition du groupe d'acteur :

ELUS (3)	1	Francis LAROCHE (Maire)
	2	Nadia GRELIER
	3	Denis BLUSSEAU
ELU au Syndicat des 3 rivières	1	Pierrette GRELIER
Exploitants agricoles	1	Jacques TROUVAT
	2	Dany GRELIER
	3	Fabrice CHARPENTIER
	4	Thierry GRELIER
	5	Florent GIBAUT
	6	Jean-François GANNE
Représentant CDC Vals de Saintonge	1	Laura PHILIPPO
Représentant Chasse	1	Francis LAROCHE
Représentant Pêche	1	Amicale des pêcheurs La Grève s/ Mignon 6 les Ouchettes 17170 COURCON
Représentant la mémoire du territoire	1	Jean-Charles MARTINEAU
Protection de la nature	1	LPO 17 21 Rue Vaugouin 17000 LA ROCHELLE
Représentant des randonneurs	1	Randonneur Vals de Saintonges 17400 Courcelles
Représentant de la propriété foncière	1	Jacques TROUVAT
Représentant propriété privée rurale	1	Rue Montplaisir 17100 SAINTES
Représentant propriété forestière	1	Centre régional de la Propriété Forestière 15 Rue de la Cadoue 86240 Smarves
CLE	1	39 Rue de l'Aunis 17220 Saintes Soule
ONEMA	1	8 quai Bellot 17300 ROCHEFORT

2 – DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE RESPONSABLE « ADMINISTRATIF » DE L'INVENTAIRE « ZONE HUMIDE » :

Le Conseil Municipal désigne **Nadia GRELIER** à l'unanimité pour remplir cette fonction.

3 – 1^{ER} DÉBAT SUR CE QUE DOIT APPORTER COMME SERVICE LA MUNICIPALITÉ AUX ADMINISTRÉS :

Le Conseil Municipal a commencé à débattre sur ce sujet. Plusieurs débats seront nécessaires pour rédiger une chartre des services que la commune apportera aux administrés.

4- COURRIER DU SYNDICAT DES EAUX DU 12/12/2017 :

Le Conseil Municipal choisi le rebouchage du puit et la démolition de l'ancienne station de pompage de la « Maison neuve ».
Ces travaux seront menés début 2018, à l'issue une procédure de rétrocession du foncier à la commune sera mise en place.

La séance est levée à 23h00.